

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°86/2022

Objet : Marché public de travaux de rénovation du mur de soutènement des galeries du Château Conti.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la ville a décidé de lancer une consultation visant à la rénovation du mur de soutènement des galeries du Château Conti.

Considérant que la consultation pour la réalisation des travaux a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée.

Considérant la publicité réalisée sur le site internet de la commune, sur son profil acheteur et sur le Journal d'Annonces Légales Les Echos.

Considérant qu'après analyse des offres reçues, l'offre économiquement la plus avantageuse s'est avérée être celle de SAS CHAMPAGNE CONSTRUCTION RENOVATION, 15/17, avenue Elie Baylac ZA du Paradis BP 40005 − 95660 CHAMPAGNE SUR OISE pour un montant global et forfaitaire de 567 059,43€ HT soit 680 471,32€ TTC.

DÉCIDE

- d'attribuer de travaux de rénovation du mur de soutènement des galeries du Château Conti à la société SAS CHAMPAGNE CONSTRUCTION RENOVATION – 15/17, avenue Elie Baylac ZA du Paradis BP 40005 – 95660 CHAMPAGNE SUR OISE pour un montant global et forfaitaire de 567 059,43€ HT soit 680 471,32€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 7 juillet 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220707-86-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2022

Mis en ligne le 8 juillet 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75 www.ville-isle-adam.fr